

**MEDAILLE D'HONNEUR DES SOCIETES MUSICALES ET CHORALES**

pour les membres des Sociétés Musicales et Chorales ayant plus de 20 ans de service,  
 instituée par la loi du 24 juillet 1924 modifiée par la loi du 27 juin 1939

**NOTICE DE RENSEIGNEMENTS**

NOM : ..... NOM de jeune fille : .....

Prénoms : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Nom de la société musicale ou de la chorale	Commune	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre d'années

Motif de la présentation :

Visa du Préfet

Visa du Sous-Préfet

Visa du Maire

**Pièces à joindre :**

- ↪ un certificat du président de la ou des société(s) musicale(s) ou chorale(s)
- ↪ une photocopie de la carte nationale d'identité